



**Département  
de l'Essonne**

**Arrondissement d'Evry**

**DECISION DU PRESIDENT**

**N° DP 2024/147**

**Nomenclature préfecture :  
Service :**

**Objet :**

**8.5 Politique de la ville, Habitat, Logement  
Direction de la cohésion sociale**

**Convention relative à la participation de la Croix-Rouge Française aux dispositifs prévisionnels de secours dans le cadre de la manifestation « VYVS en rose »**

**Le Président**

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente décision, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr))*

*Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*

Conformément à la convention de dématérialisation Procédure Acte.

Le Président,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

**VU** la délibération n° 2020-014 du Conseil Communautaire du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

**VU** la délibération n°2023-061 du Conseil Communautaire du 7 novembre 2023 relative à la signature d'un contrat local de santé intercommunal (CLS),

**CONSIDERANT** que la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine organise, dans le cadre de son Contrat Local de Santé, une course/marche « VYVS EN ROSE » pour promouvoir le dépistage du cancer du sein le dimanche 6 octobre 2024 de 8h à 13h, au sein de la Forêt de Sénart,

**CONSIDERANT** que la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours est nécessaire pour l'encadrement de cet événement,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> : DE SIGNER** la convention relative aux dispositifs prévisionnels de secours dans le cadre de la manifestation « VYVS en rose » avec l'association Croix Rouge Française, dont le siège social est sis 98 rue Didot à PARIS Cedex 14 (75694).

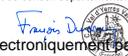
**Article 2 :** La contribution financière de la Communauté d'Agglomération s'élève à 527.79€.

**Article 3 :** Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

**Article 4 :** Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de l'Essonne et à Monsieur le Trésorier principal de Yerres.

Fait à Brunoy,

François DUROVRAY  
Président de la communauté d'Agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine  
Président du conseil départemental de l'Essonne

  
Signé électroniquement par :  
François DUROVRAY  
Date de signature : 10/09/2024  
Qualité : Président

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine  
Utilisateur : Utilisateur Technique CA Val d'Yerres Val de Seine

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DP2024_147
Objet :	Convention relative à la participation de la Croix-Rouge Française aux dispositifs prévisionnels de secours dans le cadre de la manifestation « VYVS en rose »
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-02 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.5 - Politique de la ville-habitat-logement
Identifiant unique :	091-200058477-20240902-DP2024_147-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 091-200058477-20240902-DP2024_147-AU-1-1_0.xml	text/xml	980 o
<b>Document principal (Autre document)</b> Nom original : DP 2024_147_signe.pdf Nom métier : 99_AU-091-200058477-20240902-DP2024_147-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	2.2 Mo

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	10 septembre 2024 à 14h12min48s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	10 septembre 2024 à 14h13min05s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christine TAHON
En attente de transmission	10 septembre 2024 à 14h13min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 septembre 2024 à 14h13min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 septembre 2024 à 14h13min18s	Reçu par le MI le 2024-09-10